

CONDITIONS D'ACCRÉDITATION PRESSE

Le Comité d'Organisation du 24^e Rallye de l'Ardèche 18^e Rallye VHC et 7^e Rallye VHRS propose deux formules

Conditions d'obtention :

- Être titulaire d'une carte de presse professionnelle ou, à minima d'une carte de correspondant de presse
NB : Un laissez passer Média FFSA n'est pas une carte de presse et ne saurait s'y substituer

- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (hors presse : numéro de Siret, K-Bis et assurance RC professionnelle).

- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

- Renvoyer le présent formulaire et la convention média dûment renseignés et tamponnés par le responsable de la rédaction du média

Ce pack inclut :

- Un accès aux classements et communiqués de presse,

- Un dossier de presse,

- Un badge

- Une chasuble Média numérotée (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse

Précision : **le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté Caution de 50€ par chasuble**

PACK MEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

Un **accès aux classements et communiqués de presse**,

- Un **dossier de presse**,

- Un **badge** donnant accès aux zones de vérifications techniques sous réserve de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

➤ **Sur les spéciales cette personne sera positionnée exclusivement en zone spectateurs.**

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 20/10/2021**

Au-delà de cette date, ou si celle-ci est incomplète, elle sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation **devra fournir les justificatifs demandés** et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du **24^e Rallye de l'Ardèche, 18^e Rallye VHC et 7^e Rallye VHRS et se conformer en outre aux règles sanitaires en vigueur.**

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur*).

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse GUERIN JORIS asa.ardecche@gmail.com



24^e Rallye National de l'Ardèche

18^e Rallye VHC

7^e Rallye VHRS



FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation »

Toute demande incomplète, illisible ou non accompagnée des pièces demandées sera refusée.

MÉDIA

Rédacteur en Chef / Directeur

Adresse

Code Postal

Ville

Tel

E-mail

ACCREDITATION / Personne présente sur le Rallye

(Remplir une demande par personne, maximum 2 personnes par média)

N° Carte de Presse ou de correspondant de presse

N° Licence presse FFSA

NOM

Prénom

Fonction (entourer)

Journaliste

Correspondant

Photographe

Autre (précisez)

Adresse

Code Postal

Ville

Tel Portable

E-Mail

Demande Chasuble Média

OUI / NON

Caution 50€

Je joins la photocopie de ma carte de presse, de correspondant ou de photographe de presse

- Je joins cette demande signée par mon rédacteur en chef, éditeur ou directeur
- Je joins la convention média complétée et signée
- Je m'engage personnellement par la présente respecté les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve et à me conformer sans réserve ni délai aux consignes des commissaires et autres officiels.
- Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

Date :

Cachet du média :

Signature du rédacteur en chef :

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche ainsi que la convention presse relative aux conditions d'accréditation média complétées et signées, accompagnées impérativement des pièces demandées au plus tard le mercredi 20 Octobre 2021 à asa.ardecche@gmail.com

Attention ! Les demandes incomplètes ou envoyées en retard ne seront pas prises en considération ! Les accréditations seront délivrées en main propre à la SALLE VOLANE à VALS LES BAINS. Vous devrez être en possession d'un pass sanitaire valide qui sera vérifié à votre arrivée sur le site suite à quoi un bracelet vous sera délivré...